

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

L'ESSENTIEL

En décembre se sont ouvertes les négociations annuelles obligatoires sur les salaires. Après cinq réunions, elles se sont conclues le 26 janvier avec des propositions et un environnement contrastés.

Salaires

Enveloppe globale d'augmentation de 2.5% non négociable et stable depuis 4 ans, alors que l'inflation augmente et que les résultats d'Amadeus battent de nouveaux records.

Indemnités kilométriques

Après avoir supprimé la prise en charge des frais d'autoroute, **la direction** a annoncé en CE et en réunion NAO qu'elle **envisage de supprimer l'indemnité de transport en dénonçant TOUS les accords NAO qui mentionnent cette indemnité, au motif que l'URSSAF sollicite le paiement des cotisations sociales.** La direction envisage un dispositif de « compensation » dont les contours ne garantissent absolument pas le maintien de la rémunération pour une grande partie des employés Amadeus.

Avantages sociaux

- 2 jours de congés payés supplémentaires pour les parents d'enfants handicapés.
- Un voucher de 3000€ pour 30 ans d'ancienneté.
- L'utilisation des jours enfant malade pour consultation médicale, sur justificatif.

De nouveaux sujets de négociation

- Temps partiel annualisé.
- « *Opportunité de la mise en place d'une retraite anticipée* » : un point intéressant s'il se concrétise. La CGT y contribuera dans l'intérêt des salariés.



Selon le rapport présenté au CE du 12 février par le cabinet d'expertise-comptable SEXTANT :



A *chiffre d'affaire constant*, Amadeus génère autant de cash qu'Apple, Google ou Microsoft.

Comment ce cash est-il utilisé ?

Le 14 décembre 2017, le Board a décidé d'utiliser l'énorme réserve de cash accumulée ces dernières années pour racheter 25 millions d'actions Amadeus sur une période de 27 mois, pour un montant pouvant aller jusqu'à **un milliard d'euros.**

Ce programme **de rachat d'actions**, inédit par son ampleur, doit soutenir le cours de l'action et **rémunérer les actionnaires.**



Restaurant : prise en charge de l'admission à 100% pour les salariés Amadeus (80 à 90% aujourd'hui) mais augmentation potentiellement forte de l'admission pour les consultants.

 Ces dernières années, **la direction a mis l'accent sur la réduction des dépenses** malgré des résultats financiers exceptionnels. Ce positionnement a eu des répercussions sur les investissements et les budgets dans les équipes, mais aussi sur la politique sociale. Par exemple :

Take care of your employees and they will take care of your business. It's as simple as that. -Richard Branson

- Staff Company Bonus non sécurisé,
- suppression de la prise en charge des frais d'autoroute,
- mise en place de ruptures conventionnelles pour favoriser les départs de l'entreprise.

Aujourd'hui, la direction accepte des améliorations sur certains points, à la condition d'accepter des reculs sur d'autres. Il s'agit d'une rupture avec le fonctionnement qui a prévalu pendant des années chez Amadeus contribuant à construire une architecture de droits sociaux de haut niveau.

 La CGT Amadeus approuve les mesures qui répondent aux aspirations des salariés et à l'amélioration des droits sociaux. Pour nous, « *Loyal employees are Assets – Not Liabilities* ».

 La CGT Amadeus ne peut approuver :

▶▶ Les déclarations officielles de la direction visant à préparer la dénonciation des accords NAO mettant en place **l'indemnité de transport**, ouvrant une période de négociation de 15 mois à l'issue de laquelle les indemnités kilométriques disparaîtraient au profit d'un dispositif dont les contours ne garantissent absolument pas le maintien de la rémunération actuelle pour une part importante des employés Amadeus. **Nous privilégions le maintien de l'indemnité kilométrique, le développement de navettes desservant les villes principales et de modes alternatifs de déplacement.**

▶▶ L'enveloppe globale de 2.5% d'augmentation de salaire non négociable. Nous rappelons qu'après avoir progressivement chuté de 3.8% en 2011 (*avec une augmentation générale garantie de 1.8% pour l'ensemble des employés*) à 2.9% en 2014, l'enveloppe d'augmentation des salaires est stable depuis 4 ans à 2.5% hors promotions et ajustements. En revanche, l'inflation a progressé et **l'évolution réelle du pouvoir d'achat en 2018 (augmentation de salaire - inflation) va chuter de 25 à 40% par rapport aux années précédentes**, alors que

- l'EBITDA a enregistré une croissance de 9.7% en 2017 et l'*Adjusted Profit* a progressé de 22.5%,
- la direction exige un niveau d'engagement toujours plus élevé dans un contexte de réorganisations permanentes, allant jusqu'à justifier des augmentations inférieures à l'inflation pour des salariés WT,
- le pouvoir d'achat est soumis à une forte pression, en particulier sur la Côte d'Azur.

▶▶ L'augmentation annoncée par la direction en NAO du montant de l'admission pour les **consultants** qui passerait, selon les chiffres (**non définitifs**) évoqués lors de la réunion du 26 janvier, de :

▶ **3.78€ à 6.22€** par repas au self, Wonder Food et Bel Air ▶ **3.01€ à 4.51€** par repas aux Bon Sens en contrepartie de la prise en charge à 100% de l'admission des salariés Amadeus (+0.26 à 0.49€/repas).

Nous relevons également que la direction a refusé de nombreuses propositions, dont :

- Un meilleur abondement du PEE,
- La distribution de 60 actions gratuites pour le staff (aujourd'hui, les niveaux 12 et plus reçoivent des actions gratuites pouvant représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros par an),
- La compensation des voyages professionnels (hors temps habituel de travail) pour les levels 8 et 9 comme c'est déjà le cas pour les levels 6 et 7 depuis 2011,
- la fourniture de grands écrans pour le télé-travail.

Pour débattre, échanger, nous soutenir, prenez contact avec nous en écrivant à cgt-amadeus@orange.fr

Ne jetez pas cette lettre d'information, partagez plutôt l'information avec vos collègues.